

Butete le 2 mai 1958

n. A/515/A.I.14

Monsieur l'Administrateur chef de
Territoire de et à
Ruhengeri

reproduire
une fois
la date de
payement.

Monsieur l'Administrateur,

J'ose venir très respectueusement
auprès de votre haute bienveillante
autorité vous expliquer ce qui suit.

Je vous fais savoir que le tribunal
de chefferie de Bukamba a pris mes 2
vaches et il les a donné à Kurasandanyi
ancien chef de Butera, le jour de les prendre
je me trouvais en prison à Ruhengeri. Après
ma libération de prison je me suis rendu
au tribunal de chefferie pour demander la
révision d'aller au tribunal de Territoire.
alors cette révision m'a été refusée, pour cela
je n'ai pas pu aller dans ce tribunal de
Territoire.

Si je ne mets pas votre majesté en
colère, pourriez-vous, demander le tribu-
nal de chefferie la révision? pour que je
puisse aller au tribunal de Territoire, et
vous prie de bien vouloir dire à Kurasandanyi
de n'ai pas rendre mes vaches, avant que
nous nous rendions au tribunal.

Espérant qu'une suite favorable sera
réservée à ma requête, je vous prie d'agréer Monsieur
l'Administrateur, l'assurance de ma considé-

Ruhengeri



3394